Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Économie générale

Session 2012 • Code sujet : **2012-BTS142-RPL-ME** • Durée : **3 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Dimensions socio-économique, juridique, culturelle et historique des aménagements paysagers (6 questions) **Page 3**

2. Réalité économique et sociale (4 questions) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://btsaap.fr/assets/annales/btsa-ap/E6 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers/2012/BTSA AP - E6 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers - Session 2012 - 1-Sujet.pdf

1. Dimensions socio-économique, juridique, culturelle et historique des aménagements paysagers

Cette partie s'appuie sur un document consacré au parc périurbain de la Deûle, à son aménagement et à l'intégration des exploitations agricoles. Elle interroge les notions territoriales, les logiques des acteurs, la diffusion du parc et les bénéfices de l'aménagement pour le territoire.

Question 1. Préciser les notions suivantes tirées du texte : espaces verts récréatifs, maître d'ouvrage et multifonctionnalité des territoires.

Notion	Définition
Espaces verts récréatifs	Espaces naturels ou aménagés destinés aux loisirs, à la promenade et à la détente des habitants.
Maître d'ouvrage	Acteur qui décide du projet, en fixe les objectifs et organise sa réalisation. Ici, Lille Métropole.
Multifonctionnalité des territoires	Coexistence et synergie de plusieurs fonctions sur un même territoire, notamment agricoles, écologiques, récréatives et économiques.

Ces notions montrent que le parc ne se limite pas à un espace de loisirs. Il organise la rencontre entre les besoins des habitants, le maintien des exploitations agricoles et la préservation des espaces naturels. Lille Métropole en porte le projet, tandis que sa mise en œuvre associe plusieurs acteurs et usages.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Espaces verts : loisirs et détente ; maître d'ouvrage : Lille Métropole ; multifonctionnalité : coexistence des fonctions agricoles, naturelles, récréatives et économiques.

Question 2. Indiquer en quoi les deux enjeux évoqués dans le premier paragraphe du texte sont difficiles à joindre.

Les deux enjeux sont le maintien de l'activité agricole et l'offre d'espaces verts récréatifs aux citadins. Ils sont difficiles à joindre car les terres agricoles sont des lieux de production et de travail, et ne sont pas toujours perçues comme des espaces de loisirs attractifs. Le texte cite notamment les paysages agricoles banalisés, les grands axes de transport et l'urbanisme standardisé. Il faut donc rendre les espaces accessibles et agréables sans gêner les exploitations ni compromettre leur activité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les exploitations doivent conserver leurs terres et leurs conditions de travail, tandis que les citadins recherchent des espaces de loisirs accessibles et attractifs.

Question 3

Question 3.1. Pour chacun des quatre acteurs consultés, riverains, agriculteurs, naturalistes et élus, proposer sa logique d'action.

Acteur	Logique d'action
Riverains	Améliorer le cadre de vie et profiter d'espaces de promenade et de loisirs.
Agriculteurs	Maintenir la viabilité des exploitations, l'accès aux parcelles et la valorisation de leur production.
Naturalistes	Préserver les milieux naturels, la biodiversité et les continuités écologiques.
Élus	Aménager le territoire et répondre aux besoins collectifs de la population.

Ces logiques correspondent aux attentes que la consultation cherchait à diagnostiquer : le cadre de vie et le travail des usagers périurbains. Elles ne sont pas nécessairement exclusives : le projet vise à intégrer les exploitations au parc et à organiser des usages compatibles, tout en valorisant les milieux naturels.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Riverains : cadre de vie et loisirs ; agriculteurs : viabilité des fermes ; naturalistes : protection des milieux ; élus : aménagement et intérêt collectif.

Question 3.2. Indiquer si les logiques d'action de ces quatre acteurs sont complémentaires ou contradictoires, puis justifier la réponse.

Ces logiques peuvent être complémentaires : elles contribuent à un territoire agréable, vivant et durable. Le projet de la Deûle cherche à concilier les usages, par exemple en aménageant des dessertes agricoles compatibles avec les promeneurs et en restaurant prairies et milieux naturels.

- Les agriculteurs entretiennent les paysages et valorisent leurs productions.
- Les riverains bénéficient d'espaces de promenade et d'un meilleur cadre de vie.
- Les naturalistes profitent de milieux restaurés.
- Les élus coordonnent ces attentes dans un projet commun.

Des contradictions restent possibles, notamment autour des usages, de l'accès aux terres et de la pression foncière.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les logiques sont complémentaires dans le projet concerté, mais des tensions d'usage et la pression foncière peuvent les opposer.

Question 4. Expliquer le sens de l'affirmation « parc diffusé dans le territoire » employée dans le texte.

Un parc « diffusé dans le territoire » n'est pas enfermé dans un périmètre clos. Il s'appuie sur les espaces agricoles, les milieux naturels, les friches et les cheminements pour former un réseau paysager intégré au territoire périurbain. Les terres agricoles ne sont donc plus considérées comme des vides en attente d'urbanisation : elles constituent une part importante du parc. Cette organisation doit progressivement relier Lille à Lens et articuler nature, agriculture et loisirs.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le parc est un réseau ouvert qui s'intègre aux espaces agricoles et naturels, au lieu de se limiter à un périmètre fermé.

Question 5. Dans un développement d'une dizaine de lignes, montrer l'intérêt, pour un territoire et ses acteurs, de l'aménagement d'un espace comme celui du parc de la Deûle.

Le parc améliore le cadre de vie en offrant des promenades et des espaces de détente. Il restaure des milieux humides, des prairies et le bocage, tout en participant à la protection des champs captants. Les habitants peuvent découvrir les paysages et les produits locaux.

L'intégration des exploitations soutient l'agriculture : accès adaptés, location de parcelles, fauche des prairies par un éleveur et vente directe. Les agriculteurs diversifient leurs activités et contribuent à l'entretien du parc.

La concertation renforce la coopération et l'identité du territoire. Pour que ces bénéfices durent, il reste nécessaire de maîtriser l'urbanisation et la pression foncière sur les terres agricoles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le parc associe loisirs, préservation des milieux et maintien d'une agriculture viable, tout en renforçant la coopération et l'identité du territoire.

2. Réalité économique et sociale

Cette partie s'appuie sur le Rapport sur le développement humain 2011 du PNUD, qui compare des niveaux de consommation de biens et d'eau dans différents pays. Elle porte sur l'IDH, les causes des inégalités de consommation et les conséquences d'une généralisation du modèle de consommation des pays riches.

Question 1

Question 1.1. Préciser comment est obtenu l'indice de développement humain (IDH).

L'IDH est calculé à partir de trois dimensions : la santé, mesurée par l'espérance de vie à la naissance ; l'éducation, évaluée par la durée moyenne et la durée attendue de scolarisation ; et le niveau de vie, estimé par le revenu national brut par habitant. Chaque dimension est convertie en indice normalisé. L'IDH correspond ensuite à la moyenne géométrique de ces trois indices. Il se situe entre 0 et 1 : une valeur plus élevée indique un développement humain plus important.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L'IDH est la moyenne géométrique des indices de santé, d'éducation et de niveau de vie, compris entre 0 et 1.

Question 1.2. Indiquer l'intérêt de calculer un tel indice.

L'IDH complète les indicateurs économiques comme le revenu ou la production nationale. Il donne une vision plus large du développement en considérant aussi la santé et l'éducation. Il permet ainsi de comparer les pays, de suivre leur évolution dans le temps et de repérer les domaines où des progrès sont nécessaires.

- Une hausse de l'IDH traduit une amélioration globale, sans signifier que toutes les inégalités ont disparu.
- La comparaison des dimensions aide à orienter les politiques publiques.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L'IDH compare le développement des pays au-delà de leur richesse et révèle les progrès ou les retards en santé, éducation et niveau de vie.

Question 2. Donner deux raisons différentes qui peuvent expliquer les inégalités de consommation relevées dans le texte.

Deux causes distinctes peuvent expliquer les écarts relevés dans le texte :

1. Les différences de revenus et de richesse : les ménages aisés peuvent davantage acheter des biens et consommer des ressources comme l'eau.
2. Les écarts de développement et d'équipement : selon les pays, l'accès aux véhicules, aux téléviseurs et aux réseaux d'approvisionnement en eau est très inégal.

Ces facteurs se combinent, mais renvoient respectivement au pouvoir d'achat des ménages et aux possibilités matérielles offertes dans chaque pays.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les écarts de consommation s’expliquent par les différences de revenus et par les inégalités de développement et d’accès aux équipements.

Question 3. Dans un développement structuré d’une quinzaine de lignes, mettre en évidence les conséquences possibles d’une généralisation du modèle de consommation des pays riches à tous les pays de la planète.

La généralisation du modèle de consommation des pays riches pourrait améliorer le confort et l’accès aux biens, aux transports et aux équipements. Mais elle augmenterait fortement les besoins en énergie, en eau, en matières premières et en terres. Leur extraction et leur utilisation accéléreraient l’épuisement des ressources, la déforestation et la perte de biodiversité. La production et les déplacements accroîtraient aussi les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions et les déchets.

Cette pression pourrait renforcer la concurrence pour les ressources et les inégalités d’accès, voire provoquer des tensions. Pour rendre le développement plus équitable, il faudrait donc privilégier des modes de production et de consommation sobres, durables et accessibles à tous.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le modèle riche peut améliorer le confort, mais sa généralisation accentuerait la pression sur les ressources, les pollutions, le changement climatique et les inégalités.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2012)

Bilan de l'épreuve : Épreuve D d'économie générale du BTSA, remplacement 2012 en France métropolitaine, code 2012-BTS142-RPL-ME, durée de trois heures, coefficient non indiqué. Le sujet étudie le parc périurbain de la Deûle et les inégalités mondiales de consommation. Il évalue la compréhension de notions économiques et territoriales, l'analyse des acteurs et la construction d'arguments structurés.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'IDH combine santé, éducation et niveau de vie pour comparer le développement humain des pays.
- La multifonctionnalité territoriale associe des fonctions agricoles, écologiques, récréatives et économiques sur un même territoire.
- La concertation aide à identifier les attentes des acteurs locaux et à organiser la coexistence des usages du territoire.
- Une consommation intensive généralisée peut accroître les pressions sur les ressources et l'environnement.

Points de vigilance & attentes du jury

- Définir les notions avec précision et les relier au contexte du parc de la Deûle.
- Distinguer les intérêts des riverains, agriculteurs, naturalistes et élus avant de comparer leurs logiques.
- Structurer les développements avec des arguments distincts et des exemples issus des documents.
- Expliquer les inégalités de consommation sans confondre niveau de consommation et développement humain.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment expliquer simplement ce que mesure l'IDH ?

L'IDH compare le développement humain à partir de trois dimensions : la santé, l'accès à l'éducation et le niveau de vie. Il complète les indicateurs économiques en donnant une vision plus large des conditions de vie.

Q : Comment analyser les logiques des acteurs du parc de la Deûle ?

Repérez les intérêts et les usages propres à chaque acteur, par exemple le travail agricole, les loisirs ou la protection des milieux. Comparez ensuite leurs objectifs pour établir les complémentarités et les tensions possibles.

Q : Comment organiser les développements d'une dizaine ou d'une quinzaine de lignes ?

Présentez une idée directrice, développez plusieurs arguments distincts et illustrez-les avec des éléments du sujet. Terminez par une conclusion qui répond explicitement à la consigne et respectez la longueur demandée.

Q : Quels barèmes et critères de notation sont indiqués dans le sujet ?

La première partie vaut 12 points et la deuxième 8 points, soit 20 points au total. Le sujet indique une durée de trois heures, mais ne précise ni coefficient ni critères détaillés de correction.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsaap.fr/assets/annales/btsa-ap/E6 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers/2012/BTSA AP - E6 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers - Session 2012 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTSA Aménagements Paysagers : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.